

# COMPETITION REGIONALE INDIVIDUEL

PERF NAT / PERF REG / FED A

05 et 06  
AVRIL 2025

CENTRE SPORTIF PIERRE BROSSOLETTE

51 avenue Pierre Brossolette  
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Entrée payante : 5 €  
Gratuit pour les licenciés et - de 10 ans



©Sophie BIGMOM



Gymnova

Quatro  
FREEDOM TO PERFORM



# CHAMPIONNAT REGIONAL INDIVIDUEL

Performance et Fédéral

05 et 06 avril 2025

---



## DATE

**Le 05 et 06 avril 2025**



## ADRESSE

**Centre Sportif Brossolette  
51 Av. Pierre Brossolette  
94100 Saint-Maur-des-Fossés**



## MEMO

Forfaits via ENGAGYM sans certificat médical : **jusqu'au 26 mars 2025**

Réunion des juges : Se référer à l'organigramme des juges.

Licences à télécharger AVANT l'évènement.

Contrôlées avec photos sur smartphone, tablette ou support papier.

Icône pour téléchargement des licences de l'évènement disponible dans ENGAGYM en fin de ligne de l'évènement.



## BONS DE SOUTIEN

Entrées payantes – bons de soutien au club organisateur :

- Compétitions Régionales 5€
- Gratuit pour les licenciés et pour les moins de 10 ans.

**Il est impératif que les clubs préviennent les parents et les accompagnateurs des gymnastes que les entrées sont payantes sur toutes les compétitions interdépartementales et régionales.**

Les bons de soutiens servent avant tout à aider financièrement les clubs organisateurs afin d'alléger leurs contraintes logistiques et matérielles.



## RESPONSABLES

Responsable Plateau : Arnaud de Vauborel

Responsable Administratif : Denis Escaffre / Luc Fortier

Responsable des Juges : **Xicluna Camille - 06.58.76.74.44**

Responsable Informatique : lionel-micael.barril@crif-ffgym.fr - 06.30.32.79.56

## CHAMPIONNAT REGIONAL INDIVIDUEL

Performance et Fédéral

05 et 06 avril 2025



### ENGAGEMENTS

Déjà intégrés sur l'interface de votre club (menu COMPETITION) de l'Extranet Fédéral.



### REGLEMENT

Tarifs pour les compétitions Régionales Individuelles : 19€

Le règlement s'effectue à réception de facture, après la compétition.

La facture vous sera adressée à l'issue de la compétition, par courriel.

Le règlement peut s'opérer :

- Par virement : IBAN : FR76 1027 8062 1400 0201 1450 175 - BIC : CMCIFR2A
- Par chèque : À l'ordre du CRIFGYM situé 1 Allée Scheurer Kestner, 92150 SURESNES
- Par carte bleue : [Lien paiement CB](#)

En précisant dans le libellé du virement, du paiement en ligne ou au dos du chèque :

**Le nom du club + son numéro d'affiliation fédéral + la compétition + le N° de facture**



### FORFAITS – CERTIFICATS MEDICAUX

Déclaration d'un forfait : *Uniquement dans ENGAGYM*

- Modifier les engagements sur l'extranet Fédéral.
- Information répercutée automatiquement auprès des responsables techniques et administratifs.
- **Jusqu'au 26 mars 2025**
  - Pas de certificat médical à envoyer.
  - Pas d'amende.
  - Déduction du prix de l'engagement.
- **Après le 26 mars 2025**
  - Amende pour forfait, sauf envoi par mail ou en pièce jointe d'un certificat médical lors de la déclaration sur l'Extranet.
  - Le prix de l'engagement sera dû.

**En cas de forfait moins de 10 jours avant la compétition, le club est dans l'obligation de présenter un juge.**



### CERTIFICAT MEDICAL

## CHAMPIONNAT REGIONAL INDIVIDUEL

Performance et Fédéral

05 et 06 avril 2025

---

À fournir en pièce jointe lors de la déclaration sur l'Extranet OU à envoyer UNIQUEMENT par mail à : [lionel-micael.barril@crif-ffgym.fr](mailto:lionel-micael.barril@crif-ffgym.fr), **au plus tard le mardi** suivant la compétition. Indiquer le club, la catégorie et le niveau du gymnaste concerné.

**L'amende pour forfait hors délais sans certificat médical pour un individuel sera de : 20 € et pour une équipe sera de : 80 €**



### DEMANDE DE REPECHAGE

Toutes les demandes de repêchage doivent être faites via ENGAGYM.



### MONTEE BARRE FIXE

Pour toutes les catégories, montée de la barre fixe possible si le gymnaste touche le sol. La demande doit être faite au responsable de la compétition, au plus tard 3 jours avant la compétition.

Si la demande n'a pas été faite dans les temps, le gymnaste ne pourra pas modifier la hauteur de l'agrès.



### TENUE

Survêtement complet ou pantalon de survêtement et tee-shirt/polo de sport.

**Débardeur, pantacourt, short ou legging ne sont pas autorisés.**



### CONTROLE DES LICENCES (AVEC PHOTO)

### GYMNASTES, ENTRAINEURS ET JUGES

Effectué en salle d'échauffement.

Télécharger les licences AVANT la compétition.

Attention réception réseau dans les gymnases parfois indisponible.



### TENUES DES GYMNASTES

Cf. brochure générale de la FFGym : la pénalisation sera appliquée.

Lors du palmarès, les gymnastes doivent se présenter en tenue de compétition.



### TEMPS D'ECHAUFFEMENT

# CHAMPIONNAT REGIONAL INDIVIDUEL

Performance et Fédéral

05 et 06 avril 2025

Appel 35 minutes avant chaque tour

30 minutes maximum d'échauffement articulaire en salle annexe

## Pour les catégories imposés et code FIG aménagé.

Durée ajustée selon le nombre de gymnastes à l'agrès = 1' par gymnaste  
(Si 4 gymnastes = 4', si 6 gymnastes = 6').

Gestion assurée par un des juges. Au sol toujours 5' quel que soit le nombre de gymnastes.

## Pour les catégories sur code FIG.

Durée ajustée selon le nombre de gymnastes à l'agrès = 1'20" par gymnaste. Gestion assurée par un des juges. Au sol toujours 7' quel que soit le nombre de gymnastes. Aux barres parallèles 1'40" par gymnaste, comprenant le temps de préparation



## PALMARES

## L'organisateur se réserve le droit d'avancer de 10 minutes l'heure du palmarès.

Informez les organisateurs au cas où une équipe serait incomplète ou absente au palmarès.

En cas d'exæquo à la dernière place qualificative, l'équipe (ou l'individuel) qualifiée sera celle ayant réalisé le meilleur total à un agrès (puis au 2ème agrès).



## RESPONSABLE DU JURY

Nom du Responsable : **Xicluna Camille - 06.58.76.74.44**

Cf : Organigramme de la répartition des juges.



## ENGAGEMENT DES JUGES

Vous devez passer par la plateforme FFGYM – Via ENGAGYM « Colonne Juge »

Date ▼	Libellé	Lieu	Niveau	Prév.	Nom.	Qual.	Juge	
10/06/2023 - 11/06/2023	GAF : CHPT REG IDF / PER REG et FED A / EQUIPES	SAVIGNY LE TEMPLE	Région					
03/06/2023 - 04/06/2023	GAF : FINALE INTERDEPT S2 75/78/95/94 / FEDERAL B / EQUIPES	VILLECRÉSINES	Région					

**NB : pour engager un juge, celui-ci devra être obligatoirement licencié au moment de l'engagement et recyclé.**

**Via le lien ci-dessous vous serez dirigé vers le tutoriel, qui explique la procédure**

## TENUE DES JUGES

Les juges doivent être en tenue, tailleur, jupe ou pantalon bleu marine ou noir et chemise ou pull blanc.

## **CHAMPIONNAT REGIONAL INDIVIDUEL**

Performance et Fédéral

05 et 06 avril 2025

---

Le juge qui ne sera pas en tenue, ne pourra pas officier.

### **REUNION DE JUGES**

Présence **PONCTUELLE OBLIGATOIRE** à la réunion de tous les juges (Convoqués et juges de club)

Charge à chaque club de tout mettre en œuvre pour présenter le-les juges demandés.

Amende pour retard ou absence de juge : 250€



### **VESTIAIRES**

Des vestiaires seront à disposition des gymnastes.

Cependant aucun effet personnel ne doit rester dans ce lieu.

Chaque compétiteur doit ranger ses affaires personnelles (gourde, bouteille, genouillères, etc...) dans son sac et conserver ce dernier à ses côtés durant tout le circuit d'échauffement et de compétition.



### **PALMARES**

A l'issue de chaque tour, les palmarès provisoires seront affichés.

Les entraîneurs sont invités à contrôler les notes.